

Royaume du Maroc



Province d'Essaouira

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DU COMPLEXE INTEGRE DE
L'ARTISANAT A ESSAOUIRA**

Avril 2022

Sommaire

.....	1
I- CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)	3
II- OBJET DE L'AMI	3
III- DESCRIPTIF DU COMPLEXE INTEGREE D'ARTISANAT	3
IV- OBJECTIFS DU PROJET	4
V- REGLES DE PARTICIPATION	4
a. Qualité du soumissionnaire.....	4
b. Principes généraux à respecter	4
VI- DEROULEMENT DE L'AMI	6
a. Retrait du présent dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt.....	6
b. Dépôt du Dossier de soumission	6
c. Sélection des soumissionnaires.....	7
d. Notification du résultat de la sélection	8
e. Clause de confidentialité	8
f. Cas de suspension ou d'annulation de l'AMI	8
Contact	8

I- CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Ville d'artisanat par excellence, Essaouira regorge de trésors artisanaux et des savoir-faire artisanaux ancestraux véhiculés par des maîtres de notoriété locale et nationale, touchant ainsi des activités aussi artistiques que diversifiées, allant de la marqueterie en Bois de Thuya, à l'orfèvrerie d'argent, notamment « deg souiri », au travail du raphia, à l'art du tissage...etc.

Qualifiée de ville « charmeuse », Essaouira constitue un détour incontournable pour les touristes grâce à ses atouts naturels, historiques et culturels, et l'artisanat est au cœur des circuits touristiques de la Cité des Alizées, à travers, entre autres, son Complexe de l'Artisanat et les échoppes d'artisans qui parsèment la ville.

Fruit de l'Impulsion Royale et de la Volonté de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à faire de l'artisanat à Essaouira un levier de développement économique et social, le Dernier-né des infrastructures d'artisanat de la ville qui est le Complexe Intégré de l'Artisanat fut inauguré par Sa Majesté en 2020. Tel qu'il est conçu, cet édifice a la vocation d'accompagner la mise en valeur qu'a connue la ville. Il se veut être également le reflet et l'incarnation de l'histoire artisanale de la ville d'Essaouira, une vitrine du savoir-faire local et une pépinière de nouvelles générations d'artisans.

Afin de couronner cet effort de valorisation de l'artisanat local à Essaouira, il s'avère nécessaire de conférer au Complexe Intégré de l'Artisanat un mode de gestion et d'animation dignes de la place qu'occupe l'artisanat dans l'échiquier économique local, et du rayonnement artisanal, culturel et social que ce Complexe est supposé véhiculer.

II- OBJET DE L'AMI

Dans le cadre de la valorisation et de la promotion de l'artisanat, le Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, avec ses partenaires locaux notamment la Province d'Essaouira, lance le présent appel à manifestation d'intérêt, pour la sélection d'un gestionnaire ayant les compétences et les capacités humaines, techniques et financières pour mener à bien les actions de l'animation et de la gestion du Complexe Intégrée d'Artisanat à Essaouira.

Le dossier du présent appel à manifestation d'intérêt est constitué de :

- Descriptif du Complexe Intégré d'Artisanat à Essaouira,
- Objectifs du projet,
- Règles de participation,
- Déroulement de l'AMI,
- Annexes.

III- DESCRIPTIF DU COMPLEXE INTEGREE D'ARTISANAT

- **Localisation** : Complexe Intégré d'Artisanat ARGANA, Lotissement ARGANA, Essaouira.
- **Surface totale** : 2360 m² en R+1
- **Surface au plancher** : 3666 m²
- **Consistance physique** : Bâtiment en R+1 avec au minimum 22 ateliers / boutiques, un centre de formation, une salle polyvalente, 2 salles d'exposition, un café/restaurant, un bloc administratif, et des blocs sanitaires.

- **Environnement du site** : Complexe facilement accessible, situé à l'entrée principale de la ville, mitoyen aux hôtels. Espace vert et espace de loisirs / restauration prévu sur la façade latérale. Le complexe est intégré dans le pack des circuits touristiques commercialisés par les agences de voyage.
- **Etat actuel d'exploitation** : Projet achevé, exploité dans sa partie Centre de formation et Administration avec identification des métiers pour 6 boutiques et réservation d'une salle d'exposition pour les produits du bois du thuya.

N.B. Une visite des lieux sera organisée le 17/05/2022 à 11h (il est à signaler que la visite des lieux n'est pas obligatoire).

Un PV de cette visite sera établi et publié dans le site du Ministère et sera mis à la disposition des soumissionnaires qui vont retirer le dossier de soumission « format papier » à une date ultérieure à la date de la visite des lieux.

IV-OBJECTIFS DU PROJET

Le projet du présent AMI vise les objectifs suivants :

- Promotion et mise en valeur de l'artisanat local et régional,
- Inscription du complexe dans la dynamique commerciale, touristique et culturelle, ambitionnée par le Programme de Mise en valeur de la Médina d'Essaouira,
- Inclusion économique des acteurs de l'artisanat de la région (artisans, coopératives et autres acteurs)
- Aide à la commercialisation des produits artisanaux locaux, régionaux et nationaux,
- Incitation des artisans à innover et à améliorer la qualité des produits de l'artisanat.

V- REGLES DE PARTICIPATION

a. Qualité du soumissionnaire

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux acteurs et organismes qui exercent ou pourront exercer une activité de gestion et d'animation d'espaces multi-fonctionnels (commercial, services, animation, ...). Ces acteurs devront opérer dans l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, GIE, entreprises sociales...).

b. Principes généraux à respecter

Le complexe intégré d'artisanat est appelé à présenter plusieurs composantes :

Culturelle :

- Vitrine de l'Artisanat à fort contenu culturel de la ville, de la Région et de tout le Royaume,
- Un Landmark d'Essaouira, un lieu de visite incontournable des visiteurs de la ville (institutionnels et particuliers).

Commerciale :

- Vente directe : Vendre des produits d'Artisanat sur place,
- Vente indirecte : Servir de « catalyseur » pour l'ensemble de l'artisanat local et régional.

Formation :

- › Espace de formation, notamment par apprentissage pour les jeunes.

Événementiel :

- › Lieu d'expositions et d'événements de différentes natures (à identifier dans le cadre du plan d'animation de l'espace par le futur gestionnaire).

La mise en œuvre du projet devra se faire selon les principes suivants :

- › L'activité et la finalité du projet devraient rester autour de l'artisanat marocain principalement local et régional,
- › Le projet devrait viser la création d'une dynamique économique au sein du Complexe,
- › Le Complexe est une structure intégrée, organisée autour de différentes composantes, notamment, celles de l'Exposition – vente – référencement et l'animation (café/restaurant, hall d'animation, ...). Dans ce contexte, le soumissionnaire peut innover et proposer un business model adapté sans aucune exclusion des différents aspects de la gestion et de l'animation (administrative, technique, commerciale, financière, ...).
- › Le complexe devrait mettre en exergue le rôle d'exposition, de vente et de référencement de produits d'artisanat et de terroir offrant une vitrine pour tout l'artisanat marocain (local, régional et national, traditionnel et revisité, urbain et rural, ...).
- › Le complexe devrait offrir un espace d'animation et de détente à même de drainer les flux de visiteurs touristes et nationaux (expositions, restauration, événementiel, ...).
- › Le complexe, de par ses différentes activités à vocation commerciale, devrait assurer en continu, son autonomie financière.

Dans le cadre du respect des principes généraux sus-cités, le Gestionnaire interviendrait à plusieurs niveaux :

- › **Participation à la sélection des acteurs d'artisanat bénéficiaires** du projet, sur la base des filières d'artisanat et des critères qui seraient définis au préalable. Cette sélection sera réalisée selon la démarche suivie par le Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et ses partenaires locaux.
- › **Assurer la gestion du complexe :**
 - *Au niveau de la gestion quotidienne des espaces communs du complexe hors ateliers individuels (facility management) :* Maintenance des locaux, entretien du complexe et de ses installations, services d'hygiène, de nettoyage et d'entretien de tous les espaces, gardiennage, etc.
Il est impératif que le complexe doit garder ses aspects d'esthétique, d'attractivité et de propreté de façon permanente.
 - *Au niveau de la gestion des deux salles d'exposition – vente du complexe,* à dédier en priorité, aux groupements professionnels d'artisanat et de terroir installées au niveau local, régional et éventuellement national, aussi bien en milieu urbain que rural. A ce niveau, il va falloir que le soumissionnaire propose un mode de gestion de

ces deux salles qui soit le plus efficient possible en termes d'efficacité, de transparence, de recettes financières générées pour le complexe et pour les coopératives.

- *Au niveau de la gestion et l'exploitation de l'espace Café / restaurant. A ce niveau, le soumissionnaire proposera également les modalités d'exploitation de cet espace, qui permettraient de maximiser les flux de visiteurs du complexe.*

▸ **Assurer la promotion et l'animation du complexe :**

Un programme de promotion et d'animation régulière des espaces du complexe selon les différentes saisons et périodes de l'année, est exigé dans le dossier du soumissionnaire en vue d'examiner le degré de pertinence et d'innovation des actions proposées visant à atteindre les résultats escomptés.

- **Assurer un reporting régulier sur l'activité** au sein du complexe (chiffre d'affaires, nombre de bénéficiaires des salles d'exposition – vente, nombre de visiteurs, ...).

L'ensemble des services et activités à entreprendre par le soumissionnaire pourront être gérés directement par le soumissionnaire ou à travers la sous-traitance à un prestataire spécialisé et ce, selon des termes à définir ultérieurement. Aucun lien juridique entre le sous-traitant et l'administration et le gestionnaire demeure l'unique responsable vis-à-vis de l'administration.

Pour justifier leurs capacités, les soumissionnaires sont invités à présenter une proposition de stratégie de gestion mentionnant les grandes lignes du plan d'action, le positionnement et la vocation qu'ils estiment ancrer au complexe intégrée de l'artisanat à Essaouira, ainsi qu'une ébauche de business plan, faisant état d'une estimation des principales charges et principaux produits et des éventuels modes de financement qui pourrait être envisagés, notamment au début de l'exploitation du complexe.

VI-DEROULEMENT DE L'AMI

L'AMI se déroulera selon les étapes suivantes :

a. Retrait du présent dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le présent Dossier d'AMI sera retiré :

- Du site du Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire : <https://mtaess.gov.ma/ami-cia-ess>,
- Du bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Artisanat à Essaouira, sis au Complexe Intégré d'Artisanat ARGANA, Lotissement ARGANA, Essaouira,

Et ce à partir du lendemain de la date de publication de cet AMI dans le journal.

b. Dépôt du Dossier de soumission

Chacun des soumissionnaires devra présenter un dossier de soumission conformément aux dispositions ci-dessous. Les candidats qui soumettraient des dossiers de soumission incomplets verront leur candidature rejetée.

Le dossier de soumission devra être composé des parties suivantes :

1. **Demande de Participation** (selon le modèle joint en annexe 1) au présent AMI. Cette demande devra être accompagnée de pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du soumissionnaire.
2. **Business plan contenant notamment :**
 - **Présentation du soumissionnaire** : Informations générales sur l'entité, sur l'équipe qui sera dédiée au projet, sur ses références dans des domaines similaires à l'objet du présent AMI.
 - **Présentation du projet** : Proposition des modalités de gestion et d'exploitation des différentes composantes, en indiquant les responsabilités et les engagements des acteurs concernés, et du plan prévisionnel de l'animation du complexe avec une description de chaque composante.
 - **Note sur le montage financier préliminaire du projet**, avec une estimation des charges et des produits et des éventuels modes de financement, pour démontrer la pérennité du projet proposé.
 - **Plan du développement du projet à moyen et long terme.**
3. **Existence légale et capacité du soumissionnaire** : Le soumissionnaire devra présenter :
 - Le Statut de l'entité opérant dans l'Economie Sociale et Solidaire,
 - PV de la dernière assemblée générale le cas échéant,
 - Rapports financiers de l'entité opérant dans l'Economie Sociale et Solidaire durant les trois dernières années.

Les dossiers de soumission portant la mention « Dossier de soumission pour la gestion et l'animation du complexe intégré de l'artisanat à Essaouira » devront être déposés contre accusé de réception, au plus tard à la date du 15/06/2022, à 16h et ce, à l'adresse suivante :

Direction Provinciale de l'Artisanat à Essaouira
Complexe Intégré d'Artisanat ARGANA
Lotissement ARGANA, B.P : 358, Essaouira

c. Sélection des soumissionnaires

Les critères de sélection qui seront pris en compte pour la sélection des soumissionnaires, se présentent comme suit, la note finale étant sur 100 points :

1. **Qualité du soumissionnaire** : Seront évaluées les références du soumissionnaire, la qualité de l'équipe projet, et leur adéquation avec le présent projet **(40 points)**
2. **Qualité du Business plan proposé** pour le projet : Seront évaluées sur **60 points** :
 - L'évaluation portera sur tous les éléments du Business plan mentionnés ci-dessus.

La sélection du soumissionnaire sera faite par une Commission mixte composée des représentants du Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Province d'Essaouira et toute autre personne dont la présence sera jugée utile pour les travaux de ladite commission.

d. Notification du résultat de la sélection

Le résultat sera communiqué au soumissionnaire retenu à l'issue de la sélection, dans un délai de vingt et un (21) jours calendaires après l'ouverture des dossiers de soumission, et le soumissionnaire retenu sera invité à entamer les discussions avec la commission mixte, afin d'établir la convention de gestion, reliant les parties pour la mise à disposition du complexe intégré de l'artisanat, en vue de sa gestion et animation par le soumissionnaire retenu.

e. Clause de confidentialité

Le Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et la Province d'Essaouira s'engagent à ne divulguer aucune information dont ils pourraient avoir connaissance à travers le dossier de sélection.

f. Cas de suspension ou d'annulation de l'AMI

Le Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et la Province d'Essaouira peuvent, sans encourir aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires, et quel que soit le stade de la procédure pour la conclusion du présent AMI, suspendre ou annuler l'appel à manifestation d'intérêt.

La suspension est prise par une décision motivée, dont les soumissionnaires en seraient informés. Celle-ci sera publiée sur les sites internet du Département et de la Province.

L'annulation intervient notamment dans les cas suivants :

- Lorsque les données économiques ou techniques liées à l'objet de l'AMI auraient été fondamentalement modifiées,
- Lorsque des circonstances exceptionnelles ne permettraient pas d'assurer l'exécution normale de l'AMI.

En cas d'annulation de l'AMI, les soumissionnaires y compris l'attributaire ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

Contact

Pour plus d'informations et d'éclaircissement, les soumissionnaires sont priés de prendre contact avec :

M. Mustapha BOURAGBA
Direction Provinciale de l'Artisanat à Essaouira,
Email : dpessaouira@artenet.gov.ma

Mr. Brahim ELOUFA
Province d'Essaouira

Email : b.elouafa@essaouira.interieur.gov.ma

Annexe 1 : Modèle de Demande de Participation

Demande de Participation

Je soussigné, M/Mme, (Nom / prénom du candidat), représentant légal de

- **Demande à participer** à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la gestion et l'animation du complexe intégré de l'artisanat, sis au Lotissement ARGANA, Essaouira

- **Déclare sur l'honneur :**
 - Que les informations communiquées dans le Dossier de Soumission sont exactes.
 - Que je ne suis pas en liquidation judiciaire, ni en redressement judiciaire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à _____ le _____

Cachet et Signature du candidat :